

A l'air dont vous y allez, me dit-il, vous savez mieux votre Boileau que moi-même. »

Quant aux passages imités des anciens, Brossette dit :

« Bien loin qu'il eût honte d'avouer ces ingénieux larcins, il les proposait, par forme de défi, à ses adversaires qui s'avisèrent de les lui reprocher, et c'est lui qui m'a indiqué, dans la lecture suivie de tous ses ouvrages, les sources les plus détournées où il avait puisé.... »

L'*Avertissement* de Brossette se termine par ces mots, au sujet du commentaire qu'il publie : « On ne doit pas craindre d'y trouver de ces vérités offensantes, ni de ces faits purement injurieux qui ne servent qu'à flatter la malignité, etc. Je n'ai pas dit toutes les vérités, mais tout ce que j'ai dit est véritable, ou du moins je l'ai reçu comme tel.... »

L'avantage de pouvoir interroger Despréaux était inappréciable pour un commentateur. Aussi le travail de Brossette offre-t-il de l'intérêt sous le rapport des anecdotes, quoi qu'il laisse encore bien à désirer, sous ce rapport, par des omissions importantes, et que même il présente de graves méprises, relevées par M. de Saint-Surin, dans son beau travail sur Boileau (1). Brossette a de l'instruction, mais ses rapprochements, lorsqu'il ne les doit pas à l'auteur, offrent peu de justesse. On lui sait gré de s'être affranchi des obligations que lui imposait la critique, lorsqu'on lit le petit nombre de discussions littéraires dans lesquelles il est entré. Il ne paraît pas avoir toujours saisi les explications données par le satirique. Les observations qu'il lui adressait étaient, en général, ou si minutieuses, ou si dépourvues de solidité, qu'il en recevait quelquefois des réponses bien propres à refroidir une admiration moins dévouée, à décourager un amour-propre moins docile (2).

On ne saurait trop regretter que la seconde édition, que

(1) Voyez la *Table des matières*, t. I, au mot *Brossette*.

(2) Voyez le t. IV, p. 461, 476 et 578 des *OEuvres de Boileau*, édit. de M. de Saint-Surin.